

« KIAI DOJO » – *SHINKYOKUSHINKAI* KARATÉ-DO

Section karaté du Club Olympique Pacéen

Enseignants :

Pascal ROUXEL (Dejeps-Brevet d'état)	Ceinture noire 4 ^e Dan <i>Kyokushinkai</i> (4 ^e Dan Fédérale)
Jean-Michel GÉRARD	Ceinture noire 2 ^e Dan <i>Kyokushinkai</i> (4 ^e Dan Fédérale)
Philippe NARDUZZI	Ceinture noire 1 ^{er} Dan <i>Kyokushinkai</i> (2 ^e Dan Fédérale)
Bruno MOREL	Ceinture noire 1 ^{er} Dan <i>Kyokushinkai</i> (2 ^e Dan Fédérale)
Philippe HIGNARD	Ceinture noire 1 ^{er} Dan <i>Kyokushinkai</i> (2 ^e Dan Fédérale)

Les cours ont lieu dans la salle des arts martiaux de la salle Iroise (avenue Le Brix)

ENFANTS de 6 à 9 ans Débutants : vendredi de 17h15 à 18h15

ENFANTS de 8 à 11 ans Avancés : mardi de 17h à 18h et vendredi de 18h15 à 19h30

ADOLESCENTS de 11 à 15 ans : mardi de 18h à 19h30 et samedi de 10h à 12h

ADULTES à partir de 16 ans : mardi et vendredi de 19h30 à 21h30 et samedi de 10h à 12h

Le dojo est ouvert pour tous le dimanche de 10h à 12h

ADHÉSION à France *Shinkyokushinkai* Karaté Organisation et à npo World Karate Organization
Shinkyokushinkai (incluse dans la cotisation)

ASSURANCE - Responsabilité Civile, souscrite auprès de Sports Loisirs Plein Air – Axa Assurances (incluse dans la cotisation) – Une assurance complémentaire (journées perdues) peut être souscrite sur simple demande écrite lors de l'inscription.

LICENCE F.F.K.D.A. – Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées : La licence fédérale sera dorénavant prise pour tous les élèves de plus de 8 ans à compter de leur seconde année au club et désirant participer aux compétitions.

PASSEPORT FFKDA – Le passeport FFKDA est obligatoire pour participer aux compétitions organisées par la FFKDA ainsi qu'à partir de la 2^e licence fédérale. La demande doit être faite lors de l'inscription, y joindre une photo d'identité et un chèque de 25 €.

TARIFICATIONS COTISATIONS

ENFANTS Débutants de 6 à 9 ans : 1 cours par semaine (1h) 115,00 €

ENFANTS Avancés de 8 à 11 ans : 2 cours par semaine (2h15) 135,00 €

ADOLESCENTS de 11 à 15 ans : 2 cours par semaine (3h30) 155,00 €

ADULTES et JEUNES à partir de 16 ans : 3 cours par semaine (6h) 190,00 €

Nota : Cette cotisation permet de suivre également les cours de Body Karaté et Karaté Zen.

Réduction famille nombreuse : Dès l'inscription de 2 membres de la même famille, il y a une réduction de cotisation.

Nota : L'affiliation annuelle est exigible dès la rentrée pour éviter de courir après les cotisations à chaque début de trimestre. La cotisation peut, néanmoins, être réglée en 3 chèques qui seront déposés à des dates précises : septembre 2015, début janvier 2016 et début avril 2016.

Pour éviter des erreurs, dès l'inscription, nous vous indiquerons la somme totale à régler et les sommes à noter sur chacun des chèques.

C.O.Pacé « KIAÏ DOJO » *SHINKYOKUSHINKAI* KARATÉ-DO

Secrétaire : **Bruno MOREL** – 11, avenue de Bretagne – 3585 GÉVEZÉ – Tel. 02 99 69 99 26

BORDEREAU D'INSCRIPTION 2015-2016 (à remplir par le représentant légal pour les mineurs)

NOM :

PRÉNOM :

Date et lieu de naissance :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Téléphone :/...../...../...../.....

Important : Toutes les informations du club sont transmises uniquement via votre courriel (Email) à consulter régulièrement (minimum : 2 fois par semaine). Pensez à mettre l'adresse du club dans vos favoris : pascalrouxelcop@free.fr

Email : @

D'autre part, si la personne inscrite possède un téléphone portable, veuillez noter son numéro ci-dessous :

Portable :/...../...../...../.....

Avez-vous déjà pratiqué un art martial : **OUI** **NON**

Si oui, lequel ?

Personne à prévenir en cas de problème :

Tel/port :/...../...../...../.....

Obligatoire : Joindre 4 photos d'identité (1 seule pour les réinscriptions pour la mise à jour des dossiers) et le certificat médical FFKDA dûment rempli par le médecin.

Fait à Pacé le

Signature du licencié (du représentant légal pour les mineurs)
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pour ceux qui ont les passeports de la FFKDA et EKO, pensez à faire remplir par votre médecin la partie Certificat médical face à la saison qui débute, et ce en même temps que votre Certificat Médical